

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA

COMMUNE DE BIBEY

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

CENTER REGION

UPPER SANAGA DIVISION

BIBEY COUNCIL

GENERAL SECRETARY

**DECISION MUNICIPALE N°009 /DC/CB/SG/2026
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.**

- Vu la Constitution
Vu La loi no 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier du Cameroun
Vu La loi no 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun exercice 2019
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret no 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;
Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics
Vu l'arrêté n° 000062/A/MINDDEVEL du 14 Mai 2024 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire dans la Commune de bibey, département de la haute Sanaga, Région du Centre à l'issue de la session extraordinaire du conseil Municipal du 05 avril 2024.
Vu le Budget d'investissement public pour l'exercice 2026
Vu Le rapport de la sous-Commission d'analyse des Marchés de la Commune de bibey.
Vu la proposition d'attribution de la commission de passation des marchés de la Commune de bibey.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ETS EVOA - ABAM, est déclarée adjudicataire du Marché pour les travaux de **Construction d'un Centre de Santé Intégré à LANDI** dans la Commune de Bibey Département de la Haute Sanaga région du Centre. Montant **TTC 49 670 654 FCFA (Quarante-neuf millions six cent soixante-dix mille six cent cinquante-quatre FCFA).**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

Fait à Bibey, le **29 MAI 2026**

Le Maire

Ampliations

- MINMAP
- Préfet. H/S
- ARMP
- Intéressé/Archive/Chrono



Avom Abega Dagobert
Administrateur Civil

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA

COMMUNE DE BIBEY
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

CENTER REGION

UPPER SANAGA DIVISION

BIBEY COUNCIL
GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE

Le Maire de la Commune de Bibey informe le Public que par décision no 009 /DC/CB/SG/2026 Portant attribution du marché pour les travaux de construction d'un centre de santé intégré à LANDI dans l'arrondissement de Bibey département de la haute sanaga région du centre, L'entreprise ETS EVOA-ABAM a été déclaré comme adjudicataire dudit marché.

<u>no</u>	<u>Adjudicataire</u>	<u>Proposition financière TTC</u>	<u>délai</u>
<u>01</u>	<u>ETS EVOA-ABAM. Tel 677 53 07 02 BP 2029 Yaoundé</u>	<u>49 670 654 fcfa</u>	<u>4 MOIS</u>

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter au secrétariat General de la Commune pour l'établissement du marché y relatif.

Ampliations

MIMAP

Prefet. H/S

ARMP

Intéressé/Archive/Chrono

Fait à Bibey, le

29 MAI 2020

Le Maire



Avom Abega Dagobert
Administrateur Civil